

FICHE PRATIQUE DE PRÉVENTION / C5 >>

Mots clés :
Stockage
Manutention
Bois



Stockage du bois

L'entreprise et son activité

L'entreprise, au départ artisanale, compte désormais une douzaine de salariés. Son activité est la fabrication et la pose de menuiseries et charpentes.

Situation antérieure

Dans les anciens ateliers, les bois étaient stockés où l'on trouvait de la place et bien souvent, ils étaient déplacés plusieurs fois avant d'être utilisés ; ces manutentions étaient faites soit au chariot élévateur soit à la main.

Solution mise en œuvre

La construction de nouvelles installations a été réalisée en intégrant les outils de stockage et de manutention d'aujourd'hui : un appentis a été réalisé sur le long pan de l'atelier, sur une largeur de 3 mètres et des stockages de type « cantilever » ont été installés.

Le sol devant cet appentis a été stabilisé avec du matériau compacté, ce qui permet de circuler aisément avec le chariot élévateur.

Résultats

- Les stocks de bois sont désormais très faciles à gérer.
- Le stockage des bois sous abri est meilleur pour l'utilisation ultérieure.
- Les manutentions manuelles ont été réduites car les billes de bois débitées sont systématiquement chargées avec le chariot élévateur.
- D'une manière générale, les salariés sont satisfaits de leur nouvel outil de stockage.